

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS
Parc d'Activités Val Guiers – 585 route de Tramonet
73330 BELMONT-TRAMONET

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
Arrondissement de Chambéry

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit novembre, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Paul REGALLET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 35 **Quorum : 18**

Présents : 28

Ayant donné un Pouvoir : 05

Absents : 02

Ne prenant pas part au vote : 0

Votants : 33

Résultat du vote :

Abstention : 1

Suffrages exprimés : 32

Pour : 32

Contre : 0

**Majorité absolue des suffrages
exprimés : 17**

Secrétaire de séance :

Georges CAGNIN

Date de la convocation :

22/11/2023

28 présents : *Avressieux* : MM. REGALLET Paul, WALLE Olivier. *Belmont-Tramonet* : Mme BOURBON Marie-Christine, M. VERGUET Nicolas. *Champagneux* : M. CAGNIN Georges. *Domessin* : Mmes ANDRE Valérie, HERRAULT Françoise, MADELON Caroline, M. LESAGE Claude. *La Bridoire* : Mme JOURDAN Véronique, MM. BERTHIER Yves, VITTOZ Philippe. *Pont de Beauvoisin* : Mmes FERRARI Myriam, YACONO Céline, MM. BERTHOLLIER Christian, LECOQ Pascal, LOMBARD Daniel, PEYSSONNERIE Daniel. *Rochefort* : / . *Saint Béron* : Mme VERRIER Muriel, M. LARDE Alain. *Saint Genix-les-Villages* : Mmes COUDURIER Françoise, MESTRALLET Nadège, PICARD Marie-France, MM. DREVET-SANTIQUÉ Jean-Pierre, PARAVY Jean-Claude, PUGNOT Bertrand, REVEL Daniel. *Sainte Marie d'Alvey* : / . *Verel-de-Montbel* : M. CEVOZ-MAMI Christian.

05 Pouvoirs : M. ARGOUD Yves à Mme ANDRE Valérie, Mme LABBAY Catherine à M. REVEL Daniel, M. PERROT Alain à M. LARDE Alain, M. PERSON Philippe à M. LESAGE Claude, M. PICHE Barthélémy à M. REGALLET Paul.

02 Absents : M. BILLON Pierre, Mme SAUNIER Elise.

OBJET : DESIGNATION DE REPRESENTANTS AU SIAEP DU THIERS ;

VU le Code général des Collectivités territoriales ;

VU les statuts de la communauté de communes Val Guiers ;

VU l'adhésion de la communauté de communes Val Guiers au SIAEP (Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de la région du Thiers) ;

VU les statuts du SIAEP précisant que « *les délégués sont désignés par les assemblées délibérantes de chacun des membres. Pour la communauté de communes membre : un délégué titulaire et un délégué suppléant par commune membre de la communauté de communes* » ;

VU la composition du Comité syndical du SIAEP ci-dessous :

		TITULAIRES	SUPPLEANTS	
SIAEP (Syndicat des Eaux du Thiers)	Aiguebette	1	1	Syndicat Mixte fermé Compétence Eau potable Pour la CCVG le territoire des 11 Communes est concerné Intégration de la CCVG au SIAEP au 01/01/2018 par représentation/substitution des Communes Les statuts du SIAEP prévoient : - pour les Communes membres : 1 Titulaire + 1 Suppléant par Commune - pour la Communauté de Communes membre (la CCVG) : 1 Titulaire + 1 Suppléant par Commune membre de la CCVG, soit 11 Titulaires et 11 Suppléants
	Attignat Oncin	1	1	
	Ayn	1	1	
	La Bauche	1	1	
	Corbel	1	1	
	Dullin	1	1	
	Entremont le vieux	1	1	
	Marcieux	1	1	
	Nances	1	1	
	St Alban de Montbel	1	1	
	St Franc	1	1	
	St Jean de Couz	1	1	
	St Pierre d'Entremont	1	1	
	St Pierre de Genebroz	1	1	
St Thibaud de Couz	1	1		
CC Val Guiers	11	11		
TOTAL	26	26		

Considérant les nominations de M. Philippe CORMIER (Titulaire) et M. Jean-Pierre DREVET-SANTIQUE (suppléant) par la délibération n°2020_07_28_02 ;

Considérant les démissions de M. Philippe CORMIER et M. Jean-Pierre DREVET-SANTIQUE en date du 25 octobre 2023 ;

Il appartient au Conseil communautaire de désigner deux remplaçants.

MONSIEUR LE PRESIDENT,

PROPOSE au Conseil communautaire, qui accepte à l'unanimité, de ne pas voter au scrutin secret mais de voter à main levée.

Se porte candidat : 1 délégué titulaire : M. Bertrand PUGNOT conseiller communautaire de la commune de St Genix-les-Villages.

1 délégué suppléant : M. Gilbert GROS, conseiller municipal de la commune de St Genix-les-Villages.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu les résultats du scrutin identique pour chaque délégué :

Par 32 voix pour ; aucune voix contre ; 01 abstention (Bertrand PUGNOT)

➤ **DESIGNE** en tant que représentant de la Communauté de Communes Val Guiers au sein du SIAEP, les **délégués titulaire et suppléant** ci-dessous :

Commune	Délégué titulaire	Délégué suppléant
St Genix les Villages	Bertrand PUGNOT	Gilbert GROS

➤ **MANDATE** le Président pour faire le nécessaire.

Le Président,

-Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité.

-Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié et transmis en Préfecture le 08/12/2023,

LE PRESIDENT,
Paul REGALLET



Le Secrétaire de séance,
Georges CAGNIN